

**Norme pour les ormeaux vivants et pour les ormeaux crus et frais
réfrigérés ou congelés destinés à la consommation directe ou à un
traitement ultérieur**

Norme sénégalaise Homologuée :

**Par décision n°00000045 du Conseil d'Administration
de l'Association Sénégalaise de Normalisation le 09 janvier 2020
et prend effet le 09 janvier 2020**

Descripteur thésaurus international technique : ormeau vivant, ormeau cru, ormeau frais
réfrigéré, ormeau, ormeau frais congelé, consommation directe

Pour plus d'infos, merci de nous contacter.

Association Sénégalaise de Normalisation

4 Avenue Jean Jaurès, Immeuble El Hadj Omar DIA, 6 ème Etage
Dakar - SENEGAL

Tel: +221 33 829 58 25

Email: asn@asn.sn